

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutien de la nouvelle AOC Bois de Chartreuse

Pour la première fois en France, un bois a été récompensé par une Appellation d'Origine Contrôlée. Il s'agit du bois de Chartreuse, entre Isère et Savoie, sur une zone géographique englobant **134 communes**.

La Région, toujours attentive à la gestion de ses forêts, se félicite donc de cette distinction qui honore un bois **très résistant**, utilisé principalement dans la construction.

Ce label est la **concrétisation de dix ans de travail** mené par le Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse. Il récompense un savoir-faire collectif, du propriétaire forestier au scieur. Le Bois de Chartreuse, c'est **28 000 hectares, 328 établissements** et **716 emplois**.

L'obtention du label est un **gage de qualité et d'authenticité**. L'AOC valorise aussi un bois qui a parfois du mal à faire face au poids du bois importé.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a largement contribué à l'attribution du label en soutenant financièrement la filière. Ainsi, depuis 2016, via la politique en faveur des filières agricoles, l'investissement de la Région est de **232 692 euros** pour le Bois de Chartreuse.

Ce soutien a notamment permis de :

- Faire la promotion de ce bois et animer sa communication.
- Donner à la filière une organisation nécessaire à son développement.
- Soutenir la création de nouveaux produits Bois de Chartreuse.

« La distinction AOC Bois de Chartreuse est une première en France pour la filière bois. C'est bien le signe que la gestion forestière en Auvergne-Rhône-Alpes est menée avec beaucoup de précaution. Un tel label va désormais doper la croissance de ce secteur, signe d'une nouvelle attractivité pour tout un territoire. La Région peut être fière de cette reconnaissance à laquelle elle a toujours cru. », déclare **Jean-Pierre TAITE**, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à l'Agriculture, la Forêt, la Ruralité, la Viticulture et aux Produits du terroir.



⇒ La Région Auvergne-Rhône-Alpes a initié un plan spécifique de développement pour les quinze filières agricoles. Pour la première fois, chaque année, la Région versera **9 millions d'euros** pour ces filières auxquels viendront s'ajouter **20 millions d'euros** par an au titre du Plan d'investissements.



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

AIRE GEOGRAPHIQUE
AOC "BOIS DE CHARTREUSE"

